

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

Délibération n° D 2025-04-25 / 02

Date de la séance : 25 avril 2025
Date de la convocation : 18/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq avril, le conseil municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur SIMONDANT Martial, Maire.

Présents : SIMONDANT Martial, CHAUVIN Pascal, BOUVIER Christian, GUETAT Suzanne, LAMOURY Michelle, DURAND Grégory, CROUZET Rémi, METRAL Evelyne, NATIVEL Isabelle, ROUSSILLON Julien, SAUNIER Isabelle.

Absents avec pouvoir : GAUTIER Alexandra donne pouvoir à METRAL Evelyne
LECOMTE LEMOINE Brigitte donne pouvoir à ROUSSILLON Julien
GREA Pascale donne pouvoir à DURAND Grégory

Absents : GALLIFET Bernard, GUILLAUD Baptiste, JACQUENOT Stéphane, PIGNARD Laurence

**RESTAURATION DU CLOCHER ROMAN – EGLISE SAINT PIERRE
Attribution du marché / Lot 1 :
Restauration et consolidation des maçonneries**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le travail engagé avec l'accompagnement du cabinet Isshin sur les travaux de rénovation de l'église St Pierre à Artas.

Dans le cadre de la première phase de travaux : « Restauration du clocher roman », un appel d'offres a été lancé le 27 février 2025 avec une date limite de remise des offres le 8 avril 2025 à 12h. La commission d'appel d'offres a procédé à l'ouverture des plis le jeudi 10 avril à 9h.

Ce marché comporte deux lots :

Lot 1 : Restauration et consolidation des maçonneries

Lot 2 : Restauration de la charpente

L'estimation des travaux pour le lot 1 était de 181 819.55 €.

Deux offres ont été reçues, cohérentes et en dessous de cette estimation.

Après analyse des différentes offres, il est proposé de retenir, pour le Lot 1, l'entreprise suivante qui est la mieux-disante financièrement et qui dispose des capacités techniques et humaines conformes aux attendus du chantier :

Entreprise	Montant HT
COMBIER	123 701.33 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- **PREND ACTE** du choix de l'entreprise COMBIER pour le lot 1 du marché de restauration du clocher roman pour un montant total HT de 123 701.33 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son délégataire à signer les pièces correspondantes.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,



Le Maire
Martial SIMONDANT

La secrétaire de séance
Michelle LAMOURY

Envoyé en préfecture le 12/05/2025

Reçu en préfecture le 12/05/2025

Publié le 12/05/2025

Auteur : Martial SIMONDANT – Maire
ID : 038-213800154-20250425-D20250425_02-DE

Nombre de conseillers en exercice : 18
Nombre de membres présents : 11
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Contre : 0 Pour : 14 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage